

Domaine : Enseignement supérieur - Recherche

Rubriques : Recherche / Ecoles supérieures

École d'économie de Paris: "un exemple à suivre" selon Dominique de Villepin

"L'École d'économie de Paris constitue un exemple de ce qu'il faut faire", déclare Dominique de Villepin, Premier ministre, aujourd'hui jeudi 22 février 2007, à l'occasion de la journée d'inauguration de ce RTRA (Réseau thématique de recherche avancée), aujourd'hui jeudi 22 février 2007. "Pour aller plus loin dans le domaine de la recherche comme ailleurs, nous avons besoin de structures nouvelles, à l'image des RTRA."

Selon Dominique de Villepin, "nous avons besoin aussi de nouveaux moyens de financement. L'État ne peut pas et ne doit pas forcément être le financeur exclusif de ces nouvelles structures. Il doit amorcer les projets, soutenir leur lancement, trouver des solutions en cas de blocage. Mais à terme, c'est aux nouveaux organismes de nouer des partenariats, de trouver des moyens de financement innovants pour bénéficier d'une gestion plus souple et plus réactive de leurs moyens." Exemple: "les RTRA peuvent faire des offres d'embauche avec la souplesse et la réactivité désormais indispensables dans la compétition internationale. Cette évolution nous permettra de faire revenir des chercheurs français expatriés et faire venir les meilleurs étudiants et enseignants étrangers", note Dominique de Villepin.

"À quoi doit ressembler le panorama de l'enseignement supérieur des vingt années à venir?", s'interroge Dominique de Villepin. Il répond: "Une dizaine d'établissements d'excellence aux meilleurs standards mondiaux, 40 universités de niveau européen, des enseignants et des chercheurs mieux rémunérés, des jeunes encouragés à s'engager dans des études longues, des passerelles renouvelées entre les filières." Le Premier ministre prône un rapprochement des universités et des grandes écoles et une plus grande autonomie des établissements supérieurs, comme il l'avait fait lors de l'inauguration de l'université Paris-VII sur la ZAC rive gauche (L'AEF du 07/02/2007, 74792).

INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS

Le Premier ministre avait confirmé le lancement d'une École d'économie de Paris en septembre 2005 (L'AEF du 29/09/2005, 56483), dans le cadre de la création de campus de recherche. Elle fait d'ailleurs partie des 13 premiers RTRA sélectionnés par le ministère de l'Éducation nationale

(L'AEF du 04/10/2006, 69377). Les six établissements fondateurs sont l'ENS (École normale supérieure), l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales), l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, l'ENPC (École nationale des Ponts et chaussées), le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et l'INRA (Institut national de recherche agronomique).

L'École d'économie de Paris a pris la forme d'une FCS (Fondation de coopération scientifique). Trois partenaires privés font partie du conseil d'administration de l'École d'économie de Paris: Exane, AXA et l'AFPSE (American foundation for the Paris school of economics). Le conseil scientifique compte notamment Amartya Sen (prix Nobel 1998) et Joseph Stiglitz (prix Nobel 2001). L'École d'économie de Paris a vocation à mettre en œuvre des programmes de recherche et à délivrer un label à des parcours de masters et de doctorat des membres fondateurs. À terme, cette structure devrait compter 300 enseignants-chercheurs contre 200 actuellement et près de 900 étudiants.

Les collectivités territoriales s'investissent également dans le projet. La Région Île-de-France investit 18 millions d'euros dans le cadre du CPER (contrat de projets État-Région) 2007-2013, auxquels s'ajoutent 7,5 millions d'euros pour la rénovation globale du campus Jourdan et les 15 millions d'euros de l'État. Elle octroie en outre une subvention de fonctionnement de 1,5 million d'euros par an, par le biais de chaires ou d'allocations doctorales. La Ville de Paris participe, elle, au financement du bâtiment de l'École d'économie de Paris à hauteur de 3 millions d'euros.

Contacts:

- École d'économie de Paris, Claudia Senik, professeur responsable des relations extérieures, senik@pse.ens.fr, 01 43 13 63 12
- Région Ile-de-France, Ghislaine Collinet, communication, 01 53 85 66 66, ghislaine.collinet@iledefrance.fr
- Ville de Paris, Krystel Lessard, relations presse, 01 42 76 49 61, service.presse@paris.fr

Lire aussi:

- La région Île-de-France apporte son soutien à l'École d'économie de Paris (L'AEF du 02/02/2007, 74616)
- École d'économie de Paris: trois partenaires privés au conseil d'administration (L'AEF du 15/01/2007, 73690)
- École d'économie de Paris: création de l'association de préfiguration (L'AEF du 19/12/2005, 59391)
- L'École d'économie de Paris créée "pour que les élites mondiales se forment aussi en France", selon Thomas Piketty (L'AEF du 29/09/2005, 56512)

Dépêche n° 75585 © Copyright L'AEF - 1998/2007.

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de L'AEF.

Contacteur L'AEF: L-aef@L-aef.com